ISTRES

Plan Local d'Urbanisme

Projet de modification n° 1

Zonage après

Historique du P.L.U. d'ISTRES :
Arrêté Préfectoral portant publication du POS : 15 novembre 1981
Arrêté Préfectoral portant approbation du POS : 24 septembre 1982
Révision n°1 du Plan d'Occupation des Sols : 16 octobre 1989
Révision n°2 du Plan d'Occupation des Sols : 27 novembre 1998
Révision n° 4 sous forme de Plan Local d'Urbanisme approuvée par la délibération du Conseil Municipal : n°2013/3-du 28/06/13
Modification simplifiée n°1 du PLU : n°2015/5 du 25/02/15
Mise à jour n° 1 du PLU par arrêté municipal : n°2015/5 du 15/07/15
Prescription de la révision n°2 du PLU : n° 2016/C du 4/3/16

Mairie d'Istres
Hôtel de Ville
1 Esplanade Romuald LAUGIER
13800 ISTRES
Tél : 04 13 29 50 00

LEGENDE :

UA : nom de zone
limite de zone

Zones d'aménagement concerté:
(périmètres délimités à titre indicatif, se reporter aux documents opposables en annexe du dossier de PLU)
espaces verts de ZAC
périmètres de ZAC

Application de l'article L.111-1-4 du C.U. :
100m de part et d'autre de l'axe de la RN1569

Emplacement réservé :
Emplacement réservé au titre de l'article L.123-2-c du C.U.

Espaces boisés classés au titre des articles L.130-1 et L.146-6 du C.U. :
EBC (L.130-1)
EBC significatif (L.146-6)
Construction ayant fait l'objet d'un "distourage" d'EBC

Eléments du paysage remarquables au titre de l'article L.123-1-7ème du C.U. :
protection des vues remarquables
boisement remarquable V3
arbre remarquable V1
alignement d'arbres et éléments de trame verte remarquable V2
P1 patrimoine bâti
P2 petit patrimoine ou patrimoine archéologique
P3 patrimoine hydraulique

Plan de prévention des risques de mouvements de terrain approuvé le 20 février 1997:
(périmètres délimités à titre indicatif, se reporter aux documents opposables en annexe du dossier de PLU)
Bleu
Rouge

Zones de ruissellement et d'accumulation des eaux de pluie:
(se reporter au zonage d'assainissement pluvial en annexe)
zone 1a: zone de ruissellement concentré
zone 1b: zone d'accumulation
zone 1c: zone de ruissellement diffus

Port_dwg_Polyline

Origine Cadastre © Droits de l'Etat réservés
Hab
Bati
Commune

N
W E
S

1 000 500 0 1 000 Mètres